



## FORMULAIRE D'INSCRIPTION RÉPERTOIRE CULTUREL – MRC DE LA JACQUES-CARTIER

---

*Pour s'inscrire au répertoire culturel de la MRC de La Jacques-Cartier, vous devez résider sur le territoire de la MRC\* et œuvrer dans l'un des domaines suivants : arts de la scène, arts visuels, communications, médias, technologies de l'information, histoire, muséologie, patrimoine, lettres, métiers d'art et artisanat. Les événements et les regroupements sont également admissibles. Afin d'indiquer correctement votre niveau de pratique (professionnel, amateur, de la relève), veuillez vous référer à l'annexe A du présent formulaire.*

### RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR

Nouvelle inscription		Mise à jour d'une fiche existante	
*Nom		*Nom de la personne responsable, s'il y a lieu (directeur, président, propriétaire, etc.)	
Adresse (numéro, rue, appartement ou bureau)			
*Municipalité		Code postal	
*Téléphone (1)	Téléphone (2)	*Télécopie	
*Courriel		*Site Internet	
<b>Les informations précédées d'un astérisque (*) paraîtront dans le répertoire culturel. Les autres informations pourront être communiquées aux gens afin de leur permettre de vous contacter personnellement, si tel est votre désir.</b>			

\* Les municipalités qui composent la MRC de La Jacques-Cartier sont : Fossambault-sur-le-Lac, Lac-Saint-Joseph, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Shannon, Saint-Gabriel-de-Valcartier, Stoneham-et-Tewkesbury, Lac-Delage, Lac-Beauport, Sainte-Brigitte-de-Laval.

## PRATIQUE ARTISTIQUE ET CULTURELLE

### Arts de la scène

- Chant, chorale
- Conte
- Danse
- Éclairage, sonorisation, régie
- Humour
- Mise en scène
- Musique
- Théâtre
- Autres : \_\_\_\_\_

### Arts visuels

- Dessin
- Estampe
- Illustration
- Peinture
- Photographie
- Autres : \_\_\_\_\_

### Communications, médias et technologies de l'information

- Bureau d'information touristique
- Cinéma, télévision, vidéo
- Dessin assisté par ordinateur
- Graphisme
- Impression
- Infographie
- Internet
- Média écrit Précisez ( )
- Média télévisé Précisez ( )
- Multimédia
- Publicité
- Autres : \_\_\_\_\_

### Diffusion et production

- Maison d'édition
- Salle de spectacle
- Autres : \_\_\_\_\_

### Événement

Précisez ( )

### Histoire, muséologie et patrimoine

- Architecture
- Lieu de conservation et de diffusion
- Protection du patrimoine
- Société d'histoire
- Autres : \_\_\_\_\_

### Lettres et livres

- Bibliothèque municipale
- Écriture Genre littéraire ( )
- Librairie
- Autres : \_\_\_\_\_

### Métiers d'art et artisanat

- Céramique, poterie
- Création florale
- Ébénisterie
- Forge
- Horlogerie
- Joaillerie
- Pyrogravure
- Sculpture
- Terroir Précisez ( )
- Textile (broderie, couture, costume, crochet, frivolité, tissage, tricot, etc.) Précisez ( )
- Verre
- Vitrail
- Autres : \_\_\_\_\_

### Regroupement ou organisation

Précisez ( )

## INFORMATION GÉNÉRALE

**\*Niveau de pratique**

Amateur (loisir)

Aspirant professionnel (relève)

Professionnel

**\*Formation** (*études, cours, etc.*)

**\*Démarche artistique** (*mission de l'organisme, nombre d'années d'expérience, nombre d'années d'existence [dans le cas d'un organisme], heures d'ouverture, etc.*)

**\*Principales réalisations** (*produits réalisés ou services offerts, publications, expositions, spectacles, etc.*)

**\*Prix, bourses, autres distinctions**

**\*Association, réseau, organisation dont vous êtes membre**

**\*Au cours des prochains mois, aurez-vous un événement ou une activité à promouvoir?**  
*(titre de l'événement ou de l'activité, date, lieu, courte description, personne à contacter, coût, etc.)*

## PHOTOGRAPHIE D'UNE ŒUVRE OU DE L'INTERVENANT

La MRC de La Jacques-Cartier vous demande de joindre à votre formulaire une photographie de vous ou de l'une de vos réalisations. Les formats acceptés sont les suivants :

### 1) Format papier

- dimension : 4 po x 6 po (10,16 cm x 15,24 cm)
- papier photo seulement

Je désire récupérer ma photographie :  Oui  Non

### 2) Numérique

- format JPG
- résolution de 300 DPI
- sur CD ou par courrier électronique à [slaperriere@mrc.lajacquescartier.qc.ca](mailto:slaperriere@mrc.lajacquescartier.qc.ca)

**\* Si vous désirez récupérer votre photographie (format papier), veuillez joindre une enveloppe préaffranchie à votre demande d'inscription.**

---

**AUTORISATION :** J'autorise la MRC de La Jacques-Cartier à diffuser les informations mentionnées plus haut ainsi que la photographie jointe à la demande d'inscription dans le cadre du projet de répertoire culturel de la MRC de La Jacques-Cartier ou dans tout autre projet visant le développement culturel sur le territoire de la MRC.

**Signature (obligatoire) :** \_\_\_\_\_ **Date (obligatoire) :** \_\_\_\_\_

Veillez faire parvenir le formulaire d'inscription dûment rempli et signé ainsi que les photographies par la poste ou par courrier électronique aux coordonnées suivantes :

**Stéphanie Laperrière**  
**Agente de développement culturel**  
**MRC de La Jacques-Cartier**  
**60, rue Saint-Patrick**  
**Shannon (Québec) G0A 4N0**  
**Courriel : [slaperriere@mrc.lajacquescartier.qc.ca](mailto:slaperriere@mrc.lajacquescartier.qc.ca)**

Si vous souhaitez faire apporter des modifications à votre fiche d'inscription, vous devez remplir à nouveau le présent formulaire en cochant la case « Mise à jour d'une fiche existante » et l'envoyer à la MRC de La Jacques-Cartier.

## ANNEXE A

### Niveau de pratique

**Amateur (loisir) :** Personne avec ou sans formation professionnelle qui pratique un art dans le cadre des loisirs, c'est-à-dire en dehors de ses occupations habituelles ou ordinaires. L'artiste ou artisan amateur ne peut être membre d'une association professionnelle reconnue ou faire partie d'un regroupement professionnel reconnu.

**Aspirant professionnel (relève) :** Jeune artiste ou artisan, généralement de moins de 35 ans, ayant terminé sa formation et prêt à mettre en pratique les connaissances acquises dans un contexte professionnel.

**Professionnel :** Personne qui, au sens de la Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature, crée des œuvres pour son propre compte. Celles-ci sont soit exposées, publiées ou représentées en public, soit mises en marché par un diffuseur. L'artiste ou l'artisan professionnel est reconnu par ses pairs. Il peut être membre d'une association professionnelle reconnue ou faire partie d'un regroupement professionnel reconnu.